

Monsieur le Président,  
Mesdames messieurs les délégués,  
Excellences,  
Mesdames, messieurs,

Je suis très sensible à la demande du président Lakatos de me donner la parole au cours de cette première séance du Comité des ONG.

Vous avez, Monsieur le Président, avec l'assentiment de tous les membres de votre Comité, fait adopter par la dernière Conférence générale le principe de sessions plus longues, avec un travail plus étoffé et une présence souhaitée des ONG.

Vous avez voulu qu'en cette période de réformes, la coopération avec les ONG fasse également l'objet d'une réflexion menée en commun et je vous en remercie.

Revitaliser les méthodes de travail et les objectifs du Comité des ONG du Conseil Exécutif, mais aussi réfléchir sur le triangle Etats membres, Secrétariat, ONG peut susciter de nouvelles pistes de coopération et un renouvellement, voire un rajeunissement de cette collaboration qui existe depuis la Fondation de l'UNESCO. Créer l'occasion et les conditions d'un dialogue, mener une réflexion en commun, tel est si j'ai bien compris l'objectif de cette réunion qui, je l'espère, sera suivie par beaucoup d'autres.

Le Président Lakatos et moi-même avons rédigé ensemble un appel aux ONG pour que celles-ci se mobilisent et se motivent pour participer à cette session du Comité sur les ONG. Le résultat est là : les ONG sont venues beaucoup plus nombreuses que par le passé. Je souhaite que ce ne soit pas un vol d'hirondelles qui passent et ne reviennent plus. Si c'est une première, cette session doit être suivie par d'autres avec le même enthousiasme.

Pendant longtemps, l'UNESCO a servi de modèle, de figure de proue en ce qui concerne la coopération avec les ONG. Conviées à participer à cette nouvelle Organisation, en 1946, certaines ONG ont même été créées en même temps que l'UNESCO et pour l'UNESCO. D'autres, comme la mienne, qui avait connu la Société des Nations, ont rejoint dès que cela a été possible ce groupe des premières ONG en relations officielles auprès de l'Organisation qui depuis n'a cessé de grandir. Période riche pour les ONG, travaillant en relations étroites avec les secteurs, participant dans l'élaboration des politiques et dans leur mise en œuvre. Ayant en quelque sorte leur mot à dire et bien souvent une parole entendue.

Il semble que ce ne soit plus autant le cas et que d'autres Organisations Internationales aient franchi, depuis lors, une étape supplémentaire dans leurs relations avec les ONG, comme par exemple le Conseil de l'Europe ou l'UNICEF. Il serait bon de prendre en compte cet état de choses si nous ne voulons pas à l'UNESCO rétrograder dans l'établissement de ces relations.

Il est vrai que les ONG ne sont plus seules à représenter la société civile. De nouveaux partenariats se sont instaurés, avec les parlementaires, les villes, le monde de l'entreprise. Il reste néanmoins que les ONG, par leur liberté de pensée, leur diversité d'approche peuvent avoir une vision créative et parfois originale, et par conséquent peuvent apporter une autre manière d'approcher les problèmes ; par leur présence auprès des populations elles peuvent mieux cerner les conditions de mise en œuvre des politiques préconisées par l'UNESCO.

Certes, de nombreux exemples vont vous être présentés par les ONG et par les représentants des secteurs et vous pourrez juger par vous-mêmes, Mesdames, Messieurs les Délégués, de l'importance de cette coopération. Peut-on faire mieux ? Certainement.

Faire mieux :

- en associant d'avantage les ONG à la conception des projets au sein des secteurs ;

- en demandant aux ONG internationales d'être un meilleur relais sur le terrain à travers leurs Organisations nationales ;
- en créant des réseaux intégrant des ONG nationales tout en conservant le statut d'ONG faîtière aux ONG internationales ;
- en s'assurant de la collaboration des Commissions nationales et des bureaux hors siège.

Nous rejoignons l'esprit du rapport Cardoso remis au Secrétaire général des Nations Unies en juin 2004 et ses conclusions sur le rôle de la société civile.

Nous avons de belles réalisations en commun, je pense particulièrement à la manière dont ont été intégrées les ONG dans la préparation, le déroulement et la rédaction de plans d'action : conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, la conférence mondiale sur les sciences et plus récemment la Convention sur la diversité culturelle. Il faut aussi mentionner les Sommets Habitat, Johannesburg, Dakar, et j'en oublie, mais entre deux Sommets que se passe-t-il ?

Bien sûr, il y a les Consultations collectives mises en place par l'UNESCO, les Commissions Programmatiques mixtes et autres groupes de travail organisés par le Comité de Liaison, mais est-ce suffisant ? Quel est l'apport de ces manifestations dans les projets et programmes des secteurs ?

L'année 2006 décisive peut être décisive dans la mesure où très prochainement sera constitué le groupe de travail pour l'élaboration du Rapport sexennal. Ne manquons pas cette occasion d'un renouveau.

Programme ambitieux ? Oui, très certainement, mais les objectifs fondateurs de l'UNESCO le sont aussi, et c'est parce que la collectivité des ONG croit dans les principes constitutifs de l'Organisation que nous devons ensemble participer à l'amélioration du monde qui nous entoure. Je vous remercie.